

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'incapacité au vol de l'aéronef concerné

CFM INTERNATIONAL

Turbo-réacteur CFM56-3, CFM56-5, CFM56-5B, CFM56-5C tous modèles

Boîte d'accessoires et boîte de transfert

1) Applicabilité :

Attention : Certains moteurs peuvent être dans plusieurs listes.

Liste 1A : (Premier lot de moteurs CFM56-3 avec le pignon démarreur (ligne 5) de la boîte d'accessoires suspect) Turbo-réacteurs numéros 858619 à 858622, 858624, 858627 à 858635, 858638, 858640, 858641, 858644, 858647, 858657. (Voir Service Bulletin 72-863 Révision 1).

Liste 1B : (Second lot de moteurs CFM56-3 avec le pignon démarreur (ligne 5) de la boîte d'accessoires suspect) Turbo-réacteurs numéros 858639, 858642, 858643, 858646, 858648 à 858656, 858658, 858660, 858662 à 858665, 858670, 858671, 858673, 858676, 858678. (Voir Service Bulletin 72-863 Révision 1).

Liste 2A : (Moteurs CFM56-3 avec le pignon conique d'entrée à 26 dents (ligne 1) de la boîte de transfert suspect) Turbo-réacteurs numéros 858568, 858571, 858576, 858624, 858625, 858630 à 858639, 858641 à 858643, 858646 à 858651, 858654 à 858657, 858660 à 858662, 858665 à 858668, 858673, 858687, 858688, 858701, 722201. (Voir Service Bulletin 72-865).

Liste 2B : (Moteurs CFM56-3 avec le pignon conique de sortie à 27 dents (ligne 2) de la boîte de transfert suspect) Turbo-réacteurs numéros 858635 à 858637, 858642, 858643, 858646, 858648, 858656, 858657, 858662, 858663, 858665 à 858669, 858671 à 858677, 858679 à 858681, 858684, 858686, 858688, 858689, 858691, 858700. (Voir Service Bulletin 72-865).

Liste 3 : (Moteurs CFM56-5 avec le pignon intermédiaire 31x71 dents (ligne 2) de la boîte d'accessoires suspect) Turbo-réacteurs numéros 731951, 731954, 731955, 731959, 731960, 731962, 731963, 731966, 731969. (Voir Service Bulletin 72-523).

.../...

n/PV

Date : 17/12/97	CFM INTERNATIONAL Turbo-réacteurs CFM56-3, CFM56-5, CFM56-5B, CFM56-5C tous modèles	97-354(B)R3
-----------------	---	-------------

Liste 4 : (Moteurs CFM56-5B avec le pignon intermédiaire 31x71 dents (ligne 2) de la boîte d'accessoires suspect) Turbo-réacteurs numéros 779316, 779318, 779322, 779330, 779332, 779339. (Voir Service Bulletin 72-211).

Liste 5 : (Moteurs CFM56-5C avec le pignon intermédiaire 31x71 dents (ligne 2) de la boîte d'accessoires suspect) Turbo-réacteurs numéros 741666, 741668, 741670 à 741674, 741676, 741677, 741680, 741682, 741684. (Voir Service Bulletin 72-350).

2) Raison :

Trois arrêts en vol ont été constatés suite à une défaillance du pignon de démarreur dans la boîte relais accessoires. Les premiers éléments de l'analyse du problème indiquent également un risque de rupture d'autres pignons de la boîte d'accessoires ou de la boîte de transfert pouvant entraîner un arrêt en vol.

3) Mesures impératives :

- a) Pour les moteurs des listes 1A, 1B, 2A et 2B ci-dessus, faire à chaque visite journalière le contrôle du bouchon magnétique de la boîte d'accessoires et de la boîte de transfert. Si des particules magnétiques sont découvertes, retirer du service la boîte d'accessoires et la boîte de transfert. (Voir Service Bulletin 72-A861 Révision 2).
- b) Retirer du service le pignon démarreur des moteurs cités dans la liste 1A et la liste 1B. (Voir Service Bulletin 72-863 Révision 1).
- c) Retirer du service le pignon conique d'entrée de la boîte de transfert des moteurs cités dans la liste 2A. (Voir Service Bulletin 72-865).
- d) Retirer du service le pignon conique de sortie de la boîte de transfert des moteurs cités dans la liste 2B. (Voir Service Bulletin 72-865).
- e) Retirer du service le pignon intermédiaire 31x71 dents de la boîte d'accessoires des moteurs cités dans la liste 3. (Voir Service Bulletin 72-523).
- f) Retirer du service le pignon intermédiaire 31x71 dents de la boîte d'accessoires des moteurs cités dans la liste 4. (Voir Service Bulletin 72-211).
- g) Retirer du service le pignon intermédiaire 31x71 dents de la boîte d'accessoires des moteurs cités dans la liste 5. (Voir Service Bulletin 72-350).

.../...

4) Dates de réalisation :

- a) Pour les avions bimoteurs dont les deux moteurs sont cités dans la somme des listes ci-dessus remplacer avant le prochain vol tous les pignons suspects sur un moteur en effectuant les mesures impératives 3A, 3B, 3C, 3D, 3E et 3F ci-dessus. Pour les avions quadrimoteurs dont plus d'un moteur est cité dans la liste 5 ci-dessus remplacer avant le prochain vol les pignons suspects en effectuant la mesure impérative 3G ci-dessus afin de ne maintenir au maximum qu'un seul moteur concerné en service.
- b) Pour les moteurs avionnés de la liste 1A, effectuer avant le 12 Décembre 1997 la mesure 3B.
- c) Pour les moteurs avionnés de la liste 1B, effectuer avant le 20 Janvier 1998 la mesure 3B.
- d) Pour les moteurs avionnés de la liste 2A, effectuer avant le 20 Décembre 1997 la mesure 3C.
- e) Pour les moteurs avionnés de la liste 2B, effectuer avant le 20 Janvier 1998 la mesure 3D.
- f) Pour les moteurs avionnés de la liste 3, effectuer avant le 15 Janvier 1998 la mesure 3E.
- g) Pour les moteurs avionnés de la liste 4, effectuer avant le 15 Janvier 1998 la mesure 3F.
- h) Pour les moteurs avionnés de la liste 5, effectuer avant le 15 Janvier 1998 la mesure 3G.

La présente Consigne de Navigabilité 97-354(B)R3 a fait l'objet d'une diffusion télégraphique le 1er Décembre 1997 applicable dès réception ; la Consigne de Navigabilité télégraphique T 97-354(B) du 31 Octobre 1997 et ses Révisions 1 du 07 Novembre et 2 du 21 Novembre 1997 n'ont pas été diffusées sous forme "papier".

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : Dès réception

de la Consigne télégraphique émise le 1er DECEMBRE 1997